

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/12/01-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution d'un prix par l'IAE

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'un prix d'une valeur inférieure à 150 euros sous forme d'achat de livre et/ou de coffret box afin d'encourager les étudiants à participer aux rencontres de l'alternance 2015.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 1^{er} décembre 2015



Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université

